

RCS : TARBES Code greffe : 6502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00048 Numéro SIREN : 324 165 851 Nom ou dénomination : ETABLISSEMENTS CLUZEL

Ce dépôt a été enregistré le 24/09/2019 sous le numéro de dépôt 3775

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TARBES
6 RUE MARECHAL FOCH
65013 TARBES CEDEX
Tél 05.62.51.77.77-Fax 05.62.51.77.87
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

@COM SOFEC

1 RUE LUPAU
65000 TARBES

V/REF :

N/REF : 82 B 48 / 2019-B-3775

Le greffier du tribunal de commerce de Tarbes certifie qu'il a reçu le 17/09/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

ETABLISSEMENTS CLUZEL
Société à responsabilité limitée
Passage de Soum
65100 Lourdes

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-3775 le 24/09/2019

R.C.S. TARBES 324 165 851 (82 B 48)

Fait à TARBES le 24/09/2019,

LE GREFFIER



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be the name of the greffier.

Etats fiscaux

3775

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise :		SARL CLUZEL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise		Chemin De Soum De Lanne 65100 LOURDES		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET *		3 2 4 1 6 5 8 5 1 0 0 0 2 7		Néant ☐			
				Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 1 8	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATION INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		2 957	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		12	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terminis	AN		AO		1 464	
	Constructions	AP		AQ		58 162	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		56 470	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		296 687	
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU		CV		1 494		
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières *	BH		BI		1 500		
TOTAL (II)		BJ		BK		414 276	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU		303 574	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		829	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		35 031	
	Autres créances (3)	BZ		CA		26 136	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
	Disponibilités	CF		CG		662 841	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		13 000	
	TOTAL (III)	CJ		CK		35 031	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Pertes de remboursement des obligations (V)	CM					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
		CO		1A		1 238 160	
Renvois : (1) Dont droit au bail.		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété *		Stocks		Créances		39 408	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

certifié conforme

taux

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL CLUZEL		Néant ☐ *		
		Exercice N				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé ... 700 150)	DA	700 150			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	70 015			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	291 647			
	Report à nouveau	DH	22 356			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(61 899)			
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (II)		DL	1 022 268		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
TOTAL (III)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
TOTAL (III)		DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 531			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	6 747			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	275			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	130 432			
	Dettes fiscales et sociales	DY	74 302			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA	1 606				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
TOTAL (IV)		EC	215 892			
Ecart de conversion passif *		(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 238 160			
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C				
		1D				
		1E				
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	215 892				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SADE Export-comptables Janvier 2019

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
1 du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL CLUZEL

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 366 967	FB	FC 2 366 967
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG	978	FH	FI 978
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 367 944	FK	FL 2 367 944
	Production stockée *				FM
	Production immobilisée *				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP 29 030
	Autres produits (1) (11)				FQ 1 101
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 2 398 076
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 1 676 381
	Variation de stock (marchandises)*				FT (12 232)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU 113
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 157 237
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 14 069
	Salaires et traitements *				FY 482 468
	Charges sociales (10)				FZ 101 436
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { dotations aux amortissements * dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions * Pour risques et charges : dotations aux provisions				GA 25 451
					GB
					GC 35 031
	Autres charges (12)				GD
					GE 2 397
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 2 482 350
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG (84 275)
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI
	Produits financiers de participations (5)				GJ 10 356
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 12 068
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
CHARGES FINANCIÈRES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP 22 424
	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 213
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 213
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV 22 211
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW (62 064)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL CLUZEL		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	200	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	200	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	35	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	35	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	165	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 420 699	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 482 598	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(61 899)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Produits de cession immobilisation			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	200	
Amendes et pénalités			35			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 238 160,34 E.

Le résultat net comptable est une perte de 61 898,93 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/05/2019 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).

Fonds commercial

Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 12 Euros.

Au 31/12/2018, le test de dépréciation prévu à l'article 214-15 du PCG a été réalisé, il en ressort une valeur actuelle de la société supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société. Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.

Actif circulantStocks :

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque le cours du jour ou la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi CICEMontant du CICE sollicité

Au titre de l'année civile 2018, le CICE sollicité par l'entreprise s'élève à un montant de 13942 €. Ce crédit d'impôt est calculé sur la base des rémunérations éligibles au titre de ladite année civile, il sera imputé sur l'impôt société ou si celui-ci est insuffisant fera l'objet d'une demande de remboursement.

Comptabilisation du CICE

Conformément à l'avis ANC du 28 février 2013 le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, il améliore ainsi le résultat d'exploitation.

Utilisation du CICE de l'année précédente

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisons l'utilisation de ce crédit d'impôt.

Le CICE sollicité au titre de l'année civile précédente 2017, d'un montant de 16 427 € est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 31/12/2018, il a été utilisé pour le financement des actions suivantes :

Utilisation du CICE	En % du montant
Investissements	90 %
Recrutement ou augmentation rémunération	0 %
Formation	0 %
Reconstitution du fonds de roulement	0 %
Recherche, innovation, prospection nouveaux marchés.	10 %
Transition écologique et énergétique	0 %

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 12 €uros

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Dépréc.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	12		12	%
TOTAL	12		12	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 447 738 €uros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 969			2 969
Immobilisations corporelles	464 308		22 533	441 774
Immobilisations financières	2 994			2 994
TOTAL	470 271		22 533	447 738

Amortissements et dépréciations d'actif = 414 276 €uros

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 957			2 957
Immobilisations corporelles	408 401	25 451	22 533	411 319
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	411 358	25 451	22 533	414 276

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concession, brev, logiciels	2 957	2 957	0	1 an
Fonds commercial	12	0	12	Non amortiss.
Agencements des terrains	1 464	0	1 464	Non amortiss.
Constructions sur sol d'autrui	58 162	58 162	0	20 ans
Matériel et outillage	56 854	56 470	385	de 5 à 10 ans
Installations/agenc.divers	118 638	115 108	3 530	10 ans
Matériel de transport	181 425	159 922	21 503	de 1 à 5 ans
Matériel bureau / informat.	25 232	21 657	3 575	de 1 à 5 ans
TOTAL	444 744	414 276	30 468	

Etat des créances = 273 986 €uros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 500		1 500
Actif circulant & charges d'avance	272 486	233 078	39 408
TOTAL	273 986	233 078	40 908

Provisions pour dépréciation = 35 031 €uros

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	29 030	35 031	29 030		35 031
Comptes financiers					
TOTAL	29 030	35 031	29 030		35 031

Produits à recevoir par postes du bilan = 44 545 €uros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	40 418

Autres créances	4 127
Disponibilités	
TOTAL	44 545

Charges constatées d'avance = 13 000 €uros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 700 150 €uros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	134	5225,00	700 150
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	134	5225,00	700 150

Etat des dettes = 215 617 €uros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 531	2 531		
Dettes financières diverses	6 747	6 747		
Fournisseurs	130 432	130 432		
Dettes fiscales & sociales	74 302	74 302		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 606	1 606		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	215 617	215 617		

Charges à payer par postes du bilan = 41 674 €uros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	11 776
Dettes fiscales & sociales	28 428
Autres dettes	1 470
TOTAL	41 674

Annexe aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 2 367 944 €uros**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	2 366 967	99,96 %
Produits des activités annexes	978	0,04 %
TOTAL	2 367 944	100.00 %

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées (dt amort. Dérogatoire)		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non déduct. L'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL		

Annexe aux comptes annuels (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 490
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	4 490

Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite

- Indemnités de fin de carrières à verser : 113 699 euros
- Valeur probable des indemnités à verser : 83 218 euros
- Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 55 943 euros
- Dette actuarielle : 21 667 euros

Annexe aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 44 545 €uros

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a établir(418100000)	40 418
TOTAL	40 418

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Rrr a obtenir(409800000)	4 127
TOTAL	4 127

Charges constatées d'avance = 13 000 €uros

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000000)	13 000
TOTAL	13 000

Charges à payer = 41 674 €uros

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.fact.non parvenues(408100000)	11 776
TOTAL	11 776

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer(428200000)	9 784
Etat, charges a payer(448600000)	18 644
TOTAL	28 428

Autres dettes	Montant
D/c charges a payer(468600000)	1 470
TOTAL	1 470

Annexe aux comptes annuels (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : L.225 et L.225-91 du Code de Commerce

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
III Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	700 150	700 150	700 150	700 150	700 150
b) Nombre d'actions émises	134	134	134	134	134
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 367 944	2 538 928	2 614 735	2 788 994	3 099 500
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-30 447	22 446	23 165	20 331	72 983
c) Impôt sur les bénéfices					2 520
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-30 447	22 446	23 165	20 331	70 463
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-61 899	-9 146	-14 926	-17 826	33 895
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-227	168	173	152	526
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-462	-68	-111	-133	253
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	10				
b) Montant de la masse salariale	482 468	441 991	451 266	500 874	519 883
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	101 436	108 044	133 986	134 461	134 217

Observations complémentaires

Annexe aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SCI DU PIBESTE	1 524		98					10 976	10 560	10 356
II										
II										
II										
II										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
II										
II										
II										
II										
II										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

SARL CLUZEL

SARL au capital de 700 150 Euros
Siège social : Chemin de soum de Lanne - 65100 LOURDES

324 165 851 RCS TARBES

..

TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 28 JUIN 2019

RESULTAT DES VOTES

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, propose d'affecter comme suit la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 61 899 euros:

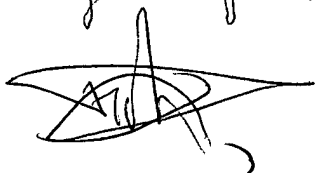
- AUTRES RESERVES - 61 899 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 BIS du CGI, il est rappelé qu'il a été distribué au cours des années précédentes les sommes suivantes :

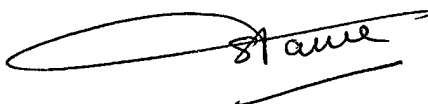
- 2017 :	55 000 euros
- 2016 :	70 000 euros
- 2015 :	65 000 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme



Certifié conforme



AUDIT VERGÈS RULAND

Commissariat aux Comptes

SARL ETABLISSEMENTS CLUZEL
Siège social : Passage de Soum
65100 LOURDES

PHILIPPE VERGÈS

MICHEL RULAND

16 chemin du Tydos – 65100 LOURDES – Tél : 05 62 94 28 67 – Fax : 05 62 94 55 48
e-mail : accueil@cabinet-verges.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2019

SARL Etablissements CLUZEL

Siège social : Passage de Soum
65100 LOURDES

S.A.S. AUDIT VERGÈS RULAND

COMMISSAIRE AUX COMPTES

16 chemin du Tydos
65100 - LOURDES

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

S.A.S. AUDIT VERGÈS RULAND

COMMISSAIRE AUX COMPTES

16 chemin du Tydos

65100 - LOURDES

SARL ETABLISSEMENTS CLUZEL

Siège social : Passage de Soum
65100 LOURDES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31.12.2018**

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SARL ETABLISSEMENTS CLUZEL relatifs à l'exercice clos le 31.12.2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01.01.2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment sur l'évaluation des stocks et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels à l'exception du tableau prévu à l'article D441-4 du Code de Commerce non communiqué dans le rapport de gestion..

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles

puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à **LOURDES**, le 13 juin 2019

POUR LA SAS AUDIT MERGÈS RULAND
MICHEL RULAND
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan

Michel RULAND
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. dépréc.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	2 957	2 957			
Fonds commercial	12		12	12	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	1 464		1 464	1 464	
Constructions	58 162	58 162			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	56 854	56 470	385	1 297	- 912
Autres immobilisations corporelles	325 295	296 687	28 608	53 146	- 24 538
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	1 494		1 494	1 494	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 500		1 500	1 500	
TOTAL (I)	447 738	414 276	33 462	58 913	- 25 451
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	303 574		303 574	291 342	12 232
Avances et acomptes versés sur commandes	829		829		829
Clients et comptes rattachés	233 350	35 031	198 318	240 807	- 42 489
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	135		135	68	67
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	13 942		13 942	16 427	- 2 485
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 932		7 932	1 267	6 665
. Autres	4 127		4 127	1 727	2 400
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement				126 943	- 126 943
Disponibilités	662 841		662 841	670 647	- 7 806
Charges constatées d'avance	13 000		13 000	6 370	6 630
TOTAL (II)	1 239 730	35 031	1 204 698	1 355 599	- 150 901
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 687 467	449 307	1 238 160	1 414 512	- 176 352

Bilan (suite)

Michel RULAND
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : Euros)	700 150	700 150	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation	70 015	70 015	
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	291 647	291 647	
Report à nouveau	22 356	86 502	- 64 146
Résultat de l'exercice	-61 899	-9 146	- 52 753
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	1 022 263	1 139 167	- 116 899
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	2 531	25 381	- 22 850
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	6 747	8 527	- 1 780
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	275	415	- 140
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 432	151 137	- 20 705
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	28 558	21 947	6 611
. Organismes sociaux	19 676	32 804	- 13 128
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 424	13 545	- 6 121
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	18 644	19 144	- 500
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 606	2 446	- 840
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	215 892	273 345	- 59 453
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 238 160	1 414 512	- 176 352

Compte de résultat

Michel RULAND
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Présenté en Euros

Présenté en Euros						
	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	2 366 967		2 366 967	2 535 981	- 169 014	-6,66
Production vendue biens						
Production vendue services	978		978	2 947	- 1 969	-66,81
Chiffres d'affaires Nets	2 367 944		2 367 944	2 538 928	- 170 984	-6,73
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues				4 644	- 4 644	-100
Reprises sur dépréc., prov. et amort., transfert de charges			29 030	44 779	- 15 749	-35,17
Autres produits			1 101	65	1 036	N/S
Total des produits d'exploitation			2 398 076	2 588 416	- 190 340	-7,35
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 676 381	1 794 830	- 118 449	-6,60
Variation de stock (marchandises)			-12 232	24 132	- 36 364	150,69
Achats de matières premières et autres approvisionnements			113	61	52	85,25
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats et charges externes			157 237	162 007	- 4 770	-2,94
Impôts, taxes et versements assimilés			14 069	15 313	- 1 244	-8,12
Salaires et traitements			482 468	441 991	40 477	9,16
Charges sociales			101 436	108 044	- 6 608	-6,12
Dotations aux amortissements sur immobilisations			25 451	31 715	- 6 264	-19,75
Dotations aux dépréciations sur immobilisations						
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			35 031	29 030	6 001	20,67
Dotations aux provisions						
Autres charges			2 397	866	1 531	176,79
Total des charges d'exploitation			2 482 350	2 607 990	- 125 640	-4,82
RESULTAT EXPLOITATION			-84 275	-19 574	- 64 701	330,55
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations			10 356	10 356		0,00
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés			12 068	153	11 915	N/S
Reprises financ. sur dépréc. et prov., transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers			22 424	10 509	11 915	113,38
Dotations financières aux amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées			213	665	- 452	-67,97
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			213	665	- 452	-67,97
RESULTAT FINANCIER			22 211	9 845	12 366	125,61
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-62 064	-9 730	- 52 334	537,86

Compte de résultat (suite)

Michel RULAND
COMMISSAIRE AUX COMPTES Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	200	583	- 383	-65,69
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises except. sur dépréc. et provisions, transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	200	583	- 383	-65,69
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35		35	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations except. aux amort., dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles	35		35	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL	165	583	- 418	-71,70
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits	2 420 699	2 599 509	- 178 810	-6,88
Total des charges	2 482 598	2 608 655	- 126 057	-4,83
RESULTAT NET	-61 899	-9 146	- 52 753	576,79
Dont Crédit-bail mobilier		9 171	- 9 171	-100
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexe aux comptes annuels**Michel RULAND**
COMMISSAIRE AUX COMPTES**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 238 160,34 E.

Le résultat net comptable est une perte de 61 898,93 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/05/2019 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif immobilisé**- Immobilisations incorporelles et corporelles :**

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

- Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, seuls les immeubles ont été identifiés comme des immobilisations décomposables, les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire sur la base de la durée probable d'utilisation de la structure et de chaque composant. La différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements ainsi calculés est portée dans les provisions réglementées en amortissements dérogatoires.

Pour les autres biens, lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).

- Fonds commercial

Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 12 Euros.

Au 31/12/2018, le test de dépréciation prévu à l'article 214-15 du PCG a été réalisé, il en ressort une valeur actuelle de la société supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société. Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.

Actif circulant- Stocks :

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque le cours du jour ou la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

- Créances :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi CICEMontant du CICE sollicité

Au titre de l'année civile 2018, le CICE sollicité par l'entreprise s'élève à un montant de 13942 €. Ce crédit d'impôt est calculé sur la base des rémunérations éligibles au titre de ladite année civile, il sera imputé sur l'impôt société ou si celui-ci est insuffisant fera l'objet d'une demande de remboursement.

Comptabilisation du CICE

Conformément à l'avis ANC du 28 février 2013 le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, il améliore ainsi le résultat d'exploitation.

Utilisation du CICE de l'année précédente

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisons l'utilisation de ce crédit d'impôt.

Le CICE sollicité au titre de l'année civile précédente 2017, d'un montant de 16427 € est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 31/12/2018, il a été utilisé pour le financement des actions suivantes :

Utilisation du CICE	En % du montant
Investissements	90 %
Recrutement ou augmentation rémunération	
Formation	
Reconstitution du fonds de roulement	
Recherche, innovation, prospection nouveaux marchés.	10%
Transition écologique et énergétique	

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Annexe aux comptes annuels (suite)

Michel RULAND
COMPTABLE AUX COMPTES

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 12 Euros

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Dépréc.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	12		12	%
TOTAL	12		12	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 447 738 Euros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 969			2 969
Immobilisations corporelles	464 308		22 533	441 774
Immobilisations financières	2 994			2 994
TOTAL	470 271		22 533	447 738

Amortissements et dépréciations d'actif = 414 276 Euros

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 957			2 957
Immobilisations corporelles	408 401	25 451	22 533	411 319
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	411 358	25 451	22 533	414 276

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concession, brev, logiciels	2 957	2 957	0	1 an
Fonds commercial	12	0	12	Non amortiss.
Agencements des terrains	1 464	0	1 464	Non amortiss.
Constructions sur sol d'autrui	58 162	58 162	0	20 ans
Matériel et outillage	56 854	56 470	385	de 5 à 10 ans
Installations/agenc. divers	118 638	115 108	3 530	10 ans
Matériel de transport	181 425	159 922	21 503	de 1 à 5 ans
Matériel bureau / informat.	25 232	21 657	3 575	de 1 à 5 ans
TOTAL	444 744	414 276	30 468	

Etat des créances = 273 986 Euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 500		1 500
Actif circulant & charges d'avance	272 486	233 078	39 408
TOTAL	273 986	233 078	40 908

Provisions pour dépréciation = 35 031 Euros

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	29 030	35 031	29 030		35 031
Comptes financiers					
TOTAL	29 030	35 031	29 030		35 031

Produits à recevoir par postes du bilan = 44 545 €uros**Michel RULAND**
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	40 418
Autres créances	4 127
Disponibilités	
TOTAL	44 545

Charges constatées d'avance = 13 000 €uros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe aux comptes annuels (suite)

Michel RULAND
COMMISSAIRE AUX COMPTES

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 700 150 Euros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	134	5225,00	700 150
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	134	5225,00	700 150

Etat des dettes = 215 617 Euros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 531	2 531		
Dettes financières diverses	6 747	6 747		
Fournisseurs	130 432	130 432		
Dettes fiscales & sociales	74 302	74 302		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 606	1 606		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	215 617	215 617		

Charges à payer par postes du bilan = 41 674 Euros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	11 776
Fournisseurs	28 428
Dettes fiscales & sociales	1 470
Autres dettes	
TOTAL	41 674

Annexe aux comptes annuels (suite)**Michel RULAND**
COMMISSAIRE AUX COMPTES**AUTRES INFORMATIONS*****Information sur le compte de résultat***

Le détail des postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figure au chapitre « compte de résultat détaillé » des états financiers complets. On pourra s'y reporter pour obtenir une information plus détaillée.

Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite

Indemnités de fin de carrières à verser : 113 699 euros

Valeur probable des indemnités à verser : 83 218 euros

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 55 943 euros

Dette actuarielle : 21 667 euros

Annexe aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 44 545 €uros

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Clients fact. à établir(418100000)	40 418
TOTAL	40 418

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Rrr à obtenir(409800000)	4 127
TOTAL	4 127

Charges constatées d'avance = 13 000 €uros

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000000)	13 000
TOTAL	13 000

Charges à payer = 41 674 €uros

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn. fact. non parvenues(408100000)	11 776
TOTAL	11 776

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges à payer(428200000)	9 784
Etat, charges à payer(448600000)	18 644
TOTAL	28 428

Autres dettes	Montant
D/c charges à payer(468600000)	1 470
TOTAL	1 470

Annexe aux comptes annuels (suite)

Michel RULAND
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SCI DU PIBESTE	1 524		98					10 976	10 560	10 356
II										
II										
II										
II										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
II										
II										
II										
II										
II										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

S.A.S. AUDIT VERGÈS RULAND

COMMISSAIRE AUX COMPTES

16 chemin du Tydos

65100 - LOURDES

SARL ETABLISSEMENTS CLUZEL

Siège social : Passage de Soum
65100 LOURDES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31.12.2018**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 223-19 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- *Location du dépôt à la SCI du PIBESTE pour 10 976.33 Euros HT annuel, selon acte authentique du 28.01.1999.*

Fait à **LOURDES**, le 13 juin 2019

Pour la SAS AUDIT VERGES RULAND

Michel RULAND

COMMISSAIRE AUX COMPTES